



Word

ON THE STREET

MAY 2007

The Distinct Link between Motor Vehicle Theft and Organized Crime

Motor vehicle crimes are occurring at varying degrees in all areas of the province. Not only are personal vehicles being stolen, there are a notable amount of transport trucks, heavy equipment, and trailers reported missing. The motives for committing these thefts vary from joyriding, which tends to be an opportunistic crime, to stealing vehicles as part of commercial theft, primarily by organized crime groups.

There are many reasons why individuals and organized crime groups are becoming more involved in motor vehicle crimes. There is limited dedicated enforcement to combat this crime, there is low overhead and high profit margin, there is a demand internationally for vehicles, the penalty is light if caught, and the manipulation of the registry system is achieved with limited effort.

In 2002, it was estimated that one in five motor vehicle thefts were committed by organized crime groups in Canada.¹ About one-quarter of all vehicles stolen are never recovered, an indication that these thefts may be connected to organized theft rings that steal cars for export to other jurisdictions. There have been many noted incidents of organized crime involvement both internationally and nationally. High-level organized crime groups are now committing motor vehicle crimes as it can be as lucrative and appealing as drug trafficking.

"Fraud involving motor vehicles and related documents has become the norm and not the exception" Guy Ouellette, Insurance Bureau of Canada.

What is more alarming is that, nationally, 40% of car thieves are between the ages of 14 and 17. In 2005, the rate of youths charged for motor vehicle theft in New Brunswick per 100,000 population was 140.2 compared to only 17.0 for adults. According to the National Committee to Reduce Auto Theft, organized crime groups recruit youths to steal cars in order to shield themselves from prosecution.² In this way, motor vehicle theft can often act as a gateway for youths to enter into a life of organized crime.

Operation JOVIAL identified links between two separate investigations into the illegal drug trade and stolen vehicles. As a result of these investigations, in July 2006, 27 vehicles, one (1) fifth wheel travel trailer, two travel trailers, and a mini excavator were seized, as well as a large quantity of drugs and cash.

The most frequently stolen vehicles in Canada in 2006, according to the Insurance Bureau of Canada, were the 1999 and 2000 Honda Civics. In New Brunswick in 2006, the most noted modus operandi (MO) was theft and revinning (altering the Vehicle Identification Number).



Other MOs in motor vehicle crimes include:

- Theft for transportation
- Chop Shops/Parts
- Stripping
- Resale using salvage vehicles
- Cloning
- Exportation
- Fraud
- Harmonized Sales Tax (HST) Fraud
- Test-Drives (used to steal vehicles or to obtain copies of keys)

Motor vehicle crimes are often not perceived as being serious crimes. However, there are important public safety issues. Risk of injury due to improperly built vehicles with stolen or salvage parts is much higher. Also, vehicles stolen to use during the commission of other crimes (e.g. B&E, thefts) put the public at risk due to reckless driving. Finally, there is a financial risk for a consumer to purchase a stolen vehicle since, if law enforcement agencies discover it is stolen, the consumer could have the vehicle taken from them.

To protect themselves and reduce motor vehicle crimes, consumers should:

- Park in well lit areas
- Leave no valuables in vehicles
- Equip vehicle with anti-theft devices
- Conduct background checks when purchasing used vehicles
- Ensure that the VIN has not been scratched off or tampered with

CISNB is monitoring the motor vehicles criminal market. We are very interested in receiving any information on criminal activity relating to motor vehicles in your area. Please help us by reporting on such crimes to Intelligence Officers, ACIIS, or on our website.

1. Statistics Canada - Crime Statistics (2004.01.28).

2. CBC Marketplace: Vehicles, Grand Theft Auto, Broadcast: October 28, 2003. National Committee to Reduce Auto Theft, 2000.

We encourage you to provide us with constructive feedback and topics for future newsletters, please feel free to contact us at:

Criminal Intelligence Service New Brunswick

PO Box 3900, 1445 Regent St. Fredericton, NB E3B 4Z8 Phone: (506) 452-2455 or 1-800-361-6622 Fax: (506) 451-6065 www.cisnb-srcnb.ca



Information

SUR LA CRIMINALITÉ

MAI 2007

Le lien entre le vol de véhicules automobiles et le crime organisé

Des crimes liés aux véhicules automobiles sont perpétrés à divers degrés dans tous les coins de la province. Des véhicules sont volés, mais un nombre remarquable de camions de transport, de pièces d'équipement lourd et de remorques disparaissent également. Les motifs de ces crimes vont du désir de faire une « balade en voiture volée », un crime opportuniste, au vol de véhicules à des fins commerciales par les criminels organisés.

Les raisons pour lesquelles des particuliers et des groupes du crime organisé commettent de plus en plus de crimes liés aux véhicules automobiles sont nombreuses. Les mesures de répression de ce crime sont limitées, l'opération comporte des frais minimes et une marge de profit élevée, il existe une demande internationale de véhicules, il n'y a pratiquement aucun risque, les auteurs de ces crimes sont peu pénalisés et les systèmes d'enregistrement peuvent être manipulés facilement.

En 2002, on estimait qu'un vol de véhicule à moteur sur cinq était perpétré par des groupes du crime organisé au Canada¹. Environ le quart de tous les véhicules volés ne sont jamais retrouvés, ce qui indique que les vols sont peut-être commis par des réseaux de voleurs organisés, qui s'emparent des voitures pour les exporter dans d'autres pays. De nombreux incidents impliquant le crime organisé ont été signalés tant au pays que sur la scène internationale. Des groupes du crime organisé de haut niveau commettent maintenant des crimes liés aux véhicules automobiles, car ces activités sont aussi lucratives et attrayantes que le trafic de drogues.

« La fraude impliquant des véhicules à moteur et les documents connexes est maintenant la norme plutôt que l'exception », a déclaré Guy Ouellette du Bureau d'assurance du Canada.

Ce qui est plus inquiétant, c'est que 40 % des voleurs de voitures au pays sont âgés de 14 à 17 ans. En 2005, le pourcentage de jeunes accusés de vol de véhicules à moteur au Nouveau-Brunswick, par tranche de 100 000 habitants, était de 140,2 comparativement à 17 seulement pour les adultes. Selon le comité national pour réduire le vol automobile, les groupes du crime organisé recrutent des jeunes pour commettre les vols d'automobiles afin de se tenir à l'abri de toutes poursuites.² Ainsi, le vol automobile sert souvent de porte d'entrée des jeunes dans le monde du crime organisé.

Récemment au Nouveau-Brunswick l'Opération « JOVIAL » a clairement établi un lien entre le vole de véhicules et le crime organisé. Cette enquête a démontré l'implication d'un groupe criminel à la fois dans le vol de véhicules et dans le commerce de la drogue. Au terme de cette enquête, 27 véhicules ont été saisis dont une semi-caravane (roulotte cinquième roue), deux roulottes classiques et une mini-excavatrice, de même que de grandes quantités de drogues et d'argent.

Les voitures les plus souvent volées au Canada en 2006, selon le Bureau d'assurance du Canada, étaient la Honda Civic de 1999 et de 2000. En 2006, le modus operandi (MO) le plus courant au Nouveau-Brunswick était le vol suivi d'une modification du numéro d'identification du véhicule (NIV).



Voici d'autres MO pour les crimes liés aux véhicules automobiles :

- vol à des fins de transport;
- pièces/ateliers de cannibalisation (« chop shops »);
- vol d'accessoires;
- revente de véhicules de récupération;
- clonage;
- exportation;
- fraude;
- fraude liée à la taxe de vente harmonisée (TVH);
- essais de conduite (pour voler le véhicule ou pour faire des copies des clés).

Les crimes liés aux véhicules automobiles occasionnent de nombreux problèmes sur le plan de la sécurité publique. Entre autre, les risques de blessure plus élevés attribuables au fait que le véhicule a pu être mal construit à partir de pièces volées ou récupérées et la conduite dangereuse lorsque des véhicules sont volés pour commettre d'autres crimes (p. ex. introductions par effraction, vols). De plus, le propriétaire d'un véhicule volé pourrait devoir son véhicule saisi par les forces de l'ordre si celui-ci est découvert.

Afin de se protéger et de réduire le crime lié aux véhicules automobiles, les consommateurs devraient :

- garer leur voiture dans des endroits bien éclairés
- ne laisser aucun objet de valeur dans leur auto
- munir leur véhicule d'un dispositif anti-vol
- vérifier les antécédents de la personne au moment de l'achat d'une voiture d'occasion
- s'assurer que le NIV n'a pas été effacé ou altéré.

Le crime lié aux véhicules automobiles est une activité que surveille le Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick (SRCNB). Nous aimerions vivement obtenir des renseignements sur les activités criminelles liées aux véhicules automobiles dans votre région. Aidez-nous à combattre ce genre de crimes en les signalant aux agents de renseignements, aux responsables du Système automatisé de renseignements criminels (SARC) ou sur notre site Web.

1. Statistique Canada - Statistiques de la criminalité (28-01-2004). Le Quotidien
2. Marketplace (réseau CBC) : Émission intitulée « Vehicles, Grand Theft Auto », diffusée le 28 octobre 2003. Comité national pour réduire le vol automobile, 2000.

Nous vous encourageons à nous fournir de la rétroaction constructive et des idées de sujets pour les prochains bulletins. N'hésitez pas à communiquer avec nous :

Service de Renseignements Criminels Nouveau-Brunswick

C.P. 3900, 1445, rue Regent, Fredericton, (N.-B.) E3B 4Z8 Tél : (506) 452-2455 ou 1-800-361-6622 Télécopieur : (506) 451-6065 www.cisnb-srcnb.ca